

Luxembourg, le 3 septembre 2024

## Cérémonie de commémoration du 82e anniversaire de la grève des postiers

A l'occasion du 82e anniversaire de la grève des postiers face à l'occupation nazie, l'Amicale de POST Luxembourg a invité le mardi 3 septembre 2024 à une cérémonie devant la plaque commémorative « A nos Héros et Martyrs », installée dans le hall d'entrée de POST Technologies à Cloche d'Or, et présentant « St Georges terrassant le dragon » - un bronze d'Auguste Trémont.

La cérémonie de commémoration s'est déroulée en présence notamment des membres des familles des victimes, de Lex Delles, ministre de l'Économie, ainsi que de membres du Conseil d'administration, de la direction et de l'Amicale de POST Luxembourg.

Les mots de bienvenu du président de l'Amicale de POST Luxembourg, Mike Orazi, ont été suivis par les allocutions de Cliff Konsbruck, directeur général adjoint de POST Luxembourg, de Maurice Bauer, premier échevin de la Ville de Luxembourg et de Lex Delles, ministre de l'Économie. Cette cérémonie a traditionnellement été clôturée par l'hymne national « Ons Heemecht », interprété par Georges Schmit.

Pour mémoire, le dimanche 30 août 1942, le Gauleiter Simon a rendu public le décret imposant le service militaire obligatoire dans la Wehrmacht aux classes luxembourgeoises 1920 à 1924. Lancée par les syndicats et les mouvements de résistance, une grève contre l'enrôlement de force de quelque 15.000 Luxembourgeois par l'occupant nazi avait commencé à Wiltz pour gagner ensuite la capitale et le sud du pays. Les postiers Nicky Konz et Jean Schroeder, âgés tous les deux de 28 ans, étaient les premiers à être arrêtés sur le territoire de la Ville de Luxembourg. Suite à ce mouvement de révolte, des condamnations à mort ont été prononcées par les tribunaux spéciaux, suivies d'exécutions immédiates.

En dehors des postiers Nicky Konz et Jean Schroeder, exécutés les 3 et 4 septembre 1942 au camp de concentration de Hinzert, 9 membres du personnel des PTT ayant fait avec bien d'autres la grève à la poste centrale de Luxembourg-Ville, ont été traduits devant le Standgericht et ont été condamnés avec 37 autres Luxembourgeois grévistes à des peines diverses. Au total 22 postiers ont été déportés dans des camps de concentration dont 6 ont été tués. 10 autres postiers ont été emprisonnés dont 2 ont perdu la vie.

(Source : POST Luxembourg, 3 septembre 2024)

## Contact presse

Communication & Relations publiques / POST Luxembourg

Tél. : (+352) 2424-6868 / press@post.lu / [www.post.lu](http://www.post.lu)

## **À propos de POST Luxembourg**

POST Luxembourg est le premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays et propose ses services aux clients résidentiels et professionnels. D'autres activités comprennent les services financiers postaux et la philatélie. Avec plus de 4 500 collaboratrices et collaborateurs travaillant au sein de l'Entreprise et de ses filiales, le Groupe POST Luxembourg est parmi les plus grands employeurs du Luxembourg. Fondée en 1842 en tant qu'administration, POST Luxembourg est une société publique appartenant à l'État luxembourgeois depuis 1992. Faciliter la communication et la transmission d'informations, de données et de contenus entre les particuliers et les entreprises au Luxembourg et dans le monde, telle est la vision du Groupe POST Luxembourg.

Pour plus d'informations : [www.postgroup.lu](http://www.postgroup.lu) et [www.post.lu](http://www.post.lu)